



Perpignan e 27 2-200

Espaces pour demain

**ESPACES POUR DEMAIN**

Délégation des Pyrénées Orientales  
**Henry Mourer**  
9 Bd F. Mistral - 66000 Perpignan  
Tél. 04 68 50 44 01 / Fax 04 68 50 98 36

Objet: Sauvetage urgent de l'étang  
de Canet- Saint Nazaire

PER S  
LLÉ  
Monsieur Jean-Paul ALDUY  
Maire de Perpignan  
Sénateur des Pyr. Orientales  
Président de la Communauté d'Agglo-  
Mairie  
Têt-Méditerranée.

07 JAN. 2002  
MAIRE

Cher Monsieur et ami,

Le 3 Décembre dernier lors de l'inauguration des Assises Régionales de l'Environnement, vous avez souligné l'importance primordiale d'une gestion efficace des espaces protégés en vue d'un développement durable du tourisme. Protection ou réhabilitation et mise en valeur sont, à l'évidence, complémentaires.

Qu'il s'agisse d'aménagement territorial, de développement économique, d'équilibre entre habitat et espaces naturels, la "dimension environnement" est nécessairement commune à ces trois objectifs majeurs.

Comme le signalait Charles Denizet dans une lettre récente de l'Agence Méditerranéenne de l'Environnement, le littoral du Languedoc-Roussillon, passage naturel entre l'Espagne du Nord et la péninsule Ibérique est en grand danger de devenir un couloir du trafic des marchandises et des hommes, un couloir de la pollution et du mal vivre, un vecteur d'un cadre de vie dégradé.

Les grandes invasions estivales du tourisme de masse sont autant de prétextes à la multiplication des rocades, voies rapides, pénétrantes, parkings et autres réseaux divers qui favorisent le mitage d'un espace littoral de plus en plus rétréci et fragilisé.

C'est pourquoi il est impératif de réhabiliter et de préserver le précieux patrimoine naturel

paysager et culturel que représente, entre Têt et Tech,  
l'étang de Canet. Fleuron de la Communauté d'Agglomération  
que vous présidez, ce complexe lagunaire est menacé de toutes  
parts du fait de plusieurs décennies d'incurie administrative  
malgré l'heureuse initiative du Conservatoire du Littoral,  
devenu propriétaire de l'étang en 1976, de freiner une urbani-  
sation anarchique et envahissante.

Cependant, le comblement de l'étang et la fermeture  
du grau accroissent considérablement les risques d'inondations  
et de sérieux dégâts pour toutes les communes riveraines  
(membres de la Communauté). Principe de précaution et prévention  
s'accordent pour exiger des différents services responsables de  
ne plus perdre de temps pour remédier à de tels risques.

Dans la note ci-jointe, j'ai essayé d'exposer briève-  
ment l'origine de la crise actuelle et les moyens de sauver ce  
magnifique plan d'eau qui attire toute l'année de très nombreux  
Perpignanais.

Je suis à votre disposition pour venir vous présenter  
la documentation technique et juridique que j'ai réunie dans  
ce dossier difficile mais capital qu'une synergie soutenue par  
forte volonté devraient pouvoir faire aboutir en 2002.

Aussi vous serais-je très obligé de bien vouloir me  
donner un rendez-vous le plus tôt possible. Dans cette attente  
je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance  
de mes sentiments les meilleurs et *de ma amitié* - H. MOURER

H. Mourer

*Il faut espérer que la nouvelle "Nidion Littoral  
Languedoc-Roussillon" (2<sup>e</sup> édition) ne constituera pas  
un échelon bureaucratique supplémentaire  
dans une approche dynamique et concertée de  
ce dossier. Dossier dont le règlement tant  
attendu correspond à l'une des missions prioritaires  
de la puissante et nouvelle Communauté  
d'agglomération Tet-Perpignanaise en matière  
d'environnement*

## Note

Historique

utilit

et

in

Comment réparer les erreurs du passé.

Deux catégories d'actio  
ent être réalisées le pl  
sur le plan technique. tr

ouverture du grau pa

élargissement du grau + dr**agage**

d'eau dont la profondeur en été ne dépasse pas 0,40 mètre !  
Ce projet reste à débattre.

De toute façon, l'élargissement du grau actuel aura pour conséquence la reconstruction du pont routier.

- b) interruption de l'alluvionnement généré par le Réart et ses affluents au moyen de bassins de rétention dont la construction devra être complétée par des aménagements anti-érosion des rives des rivières se jetant dans l'étang (consolidation des berges, reboisement). Ce 2ème volet de travaux de sauvetage de l'étang concernent pratiquement une grande partie du bassin versant du Réart.
- c) remédier à l'importante pollution très toxique provenant des effluents charriés par l'Agouille de la Mar, la Fosseille, etc.. faute de stations d'épuration en bon état ou d'installations de remplacement. Cette situation est inacceptable de la part des communes responsables.

B- Sur le plan juridique et administratif.

De tout le littoral du Languedoc-Roussillon l'étang de Canet est probablement la seule zone humide à ne pas figurer sur la liste du Réseau des espaces protégés du Languedoc-Roussillon (cf. document A.M.E.) A la différence d'un complexe lagunaire très comparable: l'étang de BAGNAS (Hérault) qui bénéficie depuis de nombreuses années de son classement:

- en réserve naturelle
- en zone de protection spéciale ( avifaune)

Il est donc urgent de remédier à cette grosse lacune en mobilisant les services de l'Etat compétents dont la léthargie n'a que trop duré (DIREN, DDA, Conservatoire du Littoral notamment).

Dans la négative, il conviendrait de se demander pourquoi l'Etat (Conservatoire, DDA etc..) a investi des fonds publics importants dans l'achat d'un étang pour le laisser disparaître!

En résumé, les causes de l'agonie de l'étang sont pour l'essentiel d'origine anthropique et peuvent être efficacement maîtrisées par un ensemble coordonné de mesures techniques et juridiques sans qu'il soit nécessaire de recourir à des dragages très onéreux dans l'étang, dragages au demeurant dangereux pour l'aquaculture à y préserver.

Les moyens financiers et techniques, les énergies qu'elle est en mesure de mobiliser, l'esprit novateur qui l'anime, devraient permettre à la Communauté de prendre en mains

le très important dossier de l'étang de Canet pour réaliser enfin son sauvetage dans l'intérêt général. Le temps passe car il y va également de la sécurité des personnes et des biens de toute une population riveraine.

Nos voisins et amis Catalans ont depuis longtemps compris tout l'intérêt de leur patrimoine naturel en créant dans la région d'Ampurias un vaste parc ornithologique dans cette réserve naturelle; pourquoi pas nous?



Henry MOURER



*Vue générale de l'étang de Canet - S'Nizore  
(Photo prise en septembre 2001)*